

Modalités de préinscription

Les préinscriptions se font uniquement via l'Espace famille.

Si vous n'avez pas accès à votre Espace famille :

- Vous avez perdu ou oublié votre mot de passe ? Cliquez, dans l'**Espace famille**, sur le message « *j'ai oublié mon mot de passe* » ;
- Si, en entrant votre adresse mail, vous lisez « *le nom d'utilisateur ou l'adresse mail n'a pas été trouvée* » alors que votre ou vos enfants ont fréquenté les écoles publiques ou les prestations proposées par la direction Enfance Jeunesse, rendez-vous dans la rubrique *Démarches en ligne du site de la Ville rubrique Famille / enfance / Espace famille : signaler un incident de connexion* en indiquant la nature de votre demande.
- Si votre enfant n'a jamais fréquenté de structures gérées par la direction Enfance Jeunesse (petite enfance, école publique vincennoise, accueils périscolaires ou de loisirs, séjour de vacances), vous devez vous rendre à l'accueil de l'Hôtel de ville pour la création de votre espace personnalisé. Vous pourrez ensuite procéder à la préinscription en ligne. Cette démarche doit être effectuée par un ayant droit. Munissez-vous d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

Attention, n'oubliez-pas de faire calculer votre quotient familial avant toute démarche de préinscription et de prendre connaissance du règlement intérieur des séjours sur vincennes.fr ou l'Espace famille. Renseignements et pièces à fournir sur vincennes.fr, rubrique **Quotient familial**.

Comment inscrire votre enfant pour qu'il participe à un séjour de vacances ?

- Pour chaque période de vacances, une période de préinscription a lieu. Cette démarche doit être effectuée sur votre **Espace famille**.
- Lorsque le nombre de demandes dépasse le nombre de places proposées, un tirage au sort est mis en place. Les parents sont informés par courrier :
 - soit par l'envoi d'un dossier d'inscription, pour confirmer cette dernière,
 - soit par l'envoi d'un courrier informant d'une mise sur liste d'attente.

Les familles bénéficiant de la tranche A du quotient familial peuvent contacter le CCAS. Les bons VACAF sont acceptés (fournir l'attestation).

Préinscriptions
du 24 janvier au 11 février
sur l'Espace famille.

SÉJOURS DE PRINTEMPS

Préinscriptions du 24 janvier au 11 février

2022



DU 23 AU 30 AVRIL

Des travaux de rénovation de grande ampleur sont programmés dans le centre de vacances appartenant à Vincennes situé à Habère-Poche en Haute-Savoie.

Afin de maintenir une offre de séjours de printemps pour les enfants vincennois, la Ville a sélectionné plusieurs séjours proposés par Évasion 78.

Les séjours printemps 2022 auront donc lieu dans le centre de vacances « La Troïka » en Haute-Savoie (74).

La Troïka est un chalet confortable et typique de la Haute-Savoie, au cœur du village de La Chapelle d'Abondance, tout en bois, orienté plein sud.

Le centre a une capacité de 135 lits, toutes les chambres de 2 à 8 lits sont équipées de sanitaires. Le plus de ce centre la piscine intérieure du bâtiment chauffée toute l'année !

Le trajet se fera en car depuis Vincennes.



© Photo : centredevacances-latroiika.fr

6 - 9 ANS

Activités sportives :

- 1 séance de tir à l'arc,
- 1 séance de parcours aventure dans les arbres,
- 1 séance de cani-rando,
- Randonnée découverte nature, faune et flore sur les traces du chamois.

Activités culturelles :

- 1 journée alpage du berger pour découvrir la fabrication du fromage et aller à la rencontre des troupeaux,
- Atelier construction de cabane,
- Visite de la maison du Val d'abondance,
- Visite d'une chèvrerie avec atelier de fabrication du fromage.

Animations :

- Grands jeux collectifs,
- Balades,
- Baignade dans la piscine du centre,
- Animation land art.

Tarifs suivant le quotient familial

*NV = non vincennois

| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | NV* |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 161 € | 180 € | 202 € | 222 € | 243 € | 257 € | 287 € | 308 € | 343 € | 364 € | 608 € |

10 - 14 ANS

Activités sportives :

- 1 séance de tir à l'arc,
- 1 séance d'escalade,
- 1 séance d'accrobranche,
- 1 séance balade VTT en montagne,
- Randonnée découverte nature, faune et flore,
- 1 séance de cani-rando.

Activités culturelles :

- 1 journée alpage du berger pour découvrir la fabrication du fromage et aller à la rencontre des troupeaux,
- Atelier construction de cabane,
- Visite de la maison du Val d'abondance,
- Visite d'une chèvrerie avec atelier de fabrication du fromage.

Animations :

- Grands jeux collectifs,
- Balades,
- Baignade dans la piscine du centre,
- Animation nature.